

**AGENCE POUR LES TRANSACTIONS ET LA GERANCE DES IMMEUBLES, DES
COMMERCES ET DES INDUSTRIES - AICI**

Société par actions simplifiée

Au capital de 7 623 euros

Siège social : 32, rue Proudhon, 25000 BESANCON

SIREN 712 820 406 RCS BESANCON

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 7 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 7 novembre,

A l'issue de l'acte de cession de la totalité des actions de la société AGENCE POUR LES TRANSACTIONS ET LA GERANCE DES INDUSTRIES - AICI, au profit de la société JUSTDESANS,

La société JUSTDESANS Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros dont le siège social est 5 Allée des jardins – 25870 ECOLE VALENTIN, immatriculée au RCS de BESANCON sous le n° 990 910 572, représentée par sa Présidente, Madame Sandrine VIEILLE,

Associée unique de la société AGENCE POUR LES TRANSACTIONS ET LA GERANCE DES INDUSTRIES - AICI,

En présence de Monsieur Thierry DUDRET-NEGRI, Président de la Société,

Est également présente Madame Justine DUBREUIL.

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'une nouvelle Présidente en remplacement du Président démissionnaire ; rémunération,
- Nomination d'un Directeur Général ; rémunération,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, prenant acte de la démission de Monsieur Thierry DUDRET-NEGRI de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouvelle Présidente, sans limitation de durée :

Madame Sandrine VIEILLE,
née le 1^{er} juillet 1975 à BESANCON (25000)
de nationalité française,
demeurant 5 Allée des Jardins - 25480 ECOLE VALENTIN,

SD
SV
JY

Madame Sandrine VIEILLE intervient et déclare accepter les fonctions de Présidente et déclare, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement, mais elle pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement engagés pour les besoins de la société.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, nomme en qualité de Directeur Général, sans limitation de durée, sans qu'elle puisse toutefois excéder celle du mandat du Président :

Madame **Justine DUBREUIL**,
née le 06 février 1986 à BESANCON (25000)
de nationalité française,
demeurant 40 rue de Champonnot – 25640 ROULANS,

Conformément aux dispositions des statuts, Madame Justine DUBREUIL disposera des mêmes pouvoirs de direction que la Présidente.

Conformément aux dispositions des statuts, Madame Justine DUBREUIL aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Madame Justine DUBREUIL intervient et déclare accepter les fonctions de Directeur Général et déclare, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement, mais elle pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement engagés pour les besoins de la société.

TROISIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Madame Sandrine VIEILLE
Pour la société JUSDESANS, associé unique

M. Thierry DUDRET-NEGRI
Ancien Président

Madame Justine DUBREUIL

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général

Madame Sandrine VIEILLE

« Bon pour acceptation des fonctions de Présidente »

Bon pour acceptation des fonctions de Présidente